



kingersheim

   **magazine**



**Kingersheim au coeur
de toutes les transitions**

DEMOCRATIE

- Conseil municipal du 22 mai 2019

p.04

ÉDUCATION

- Du côté des écoles. Des projets éducatifs et fédérateurs

p.05

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- Face à l'urgence climatique, le « Camp Climat » d'Alternatiba
- La forêt, un patrimoine à sauver

p.06

ACTUALITÉS

- Sortir : les bons plans de l'été dans l'agglomération
- Plan canicule
- Transports urbains :
Un nouveau réseau de bus à compter de la rentrée
- En bref

p.08

DOSSIER

- En route pour une circulation pacifiée

p.11

RETOUR SUR

- La Journée Citoyenne
- Une image, Un temps fort

p.19

AGENDA

p.21

TRIBUNES

- Kingersheim, une ville qui rassemble
- Kingersheim, Nouvelle Ère

p.22

INFOS PRATIQUES

p.23



Notre couverture :

Kingersheim s'engage au quotidien dans toutes les transitions en faveur de la démocratie, l'écologie, la solidarité et la jeunesse

Crédits photos

André Barthelmé et photothèque de la Ville de Kingersheim

Kingersheim Magazine :

Magazine bimestriel de la Ville de Kingersheim. Distribué gracieusement dans les boîtes aux lettres, réalisé sur papier recyclé.

- Directeur de la publication Jo Spiegel
 - Directeur de la rédaction Fabrice Karr
 - Rédaction et photos Zohra Bourahli
 - Conception graphique Salvatore D'Angelo
 - Appui technique Jean-Michel Rimbart
 - Les articles publiés dans Kingersheim Magazine peuvent être repris après avoir consulté le Directeur de la publication et à condition expresse de citer le titre du journal.
- Contact : 03 89 57 04 49

 Estimprim



Retrouvez toutes les infos
de la Ville de kingersheim sur

<http://www.ville-kingersheim.fr>

<https://www.facebook.com/villedekingersheim>

https://twitter.com/kingersheim_68





Depuis de nombreuses années, j'ai fait de la lutte contre les changements climatiques un enjeu de notre action locale, municipale bien sûr mais aussi intercommunale avec le Plan climat de l'agglomération que je porte depuis 2007. Je suis heureux de voir qu'aujourd'hui, le climat est enfin devenu l'affaire de tous. En accueillant le Camp climat Alternatiba sur la commune, qui rassemble mille militants d'une cause écologique qui nous touche, nous marquons plus encore notre engagement pour une véritable révolution des pratiques que nous voulons plus authentiques et collectives.

Car c'est dans le collectif que se préparent avec intelligence les choses. C'est le choix que nous avons fait à Kingersheim, en partant de préoccupations terre-à-terre et en co-construisant les solutions au plus près des demandes des habitants. Aucun projet, aussi parfait soit-il, ne vaut s'il ne fait pas l'objet d'une concertation des habitants. J'en veux pour preuve le travail réalisé par l'adjoint Laurent Riche, accompagné de Michel Chéry et des services de la Ville sur la sécurité routière.

Parce que 35% des participants aux Rencontres en Quartiers de 2018 en faisaient une préoccupation forte et prioritaire, nous avons lancé en janvier dernier, lors d'une réunion publique, cette démarche "Circulation pacifiée" exigeante. Depuis, mes deux adjoints se sont rendus dans tous les quartiers de la ville pour rencontrer les riverains, visualiser les problématiques et co-construire avec eux les solutions adaptées. Une décision majeure a été prise à son issue : la généralisation, sur toute la ville, de la zone 30 (sauf sur les axes structurants). Elle s'impose à tous et si elle est contraignante, elle a vocation à vous protéger. Utile, elle relie, sans les opposer, l'intérêt collectif à l'intérêt de chacun.

Cette décision est conforme à l'esprit dans lequel nous agissons depuis toujours, et qui privilégie la prévention, particulièrement au profit des enfants. Ce sont ces consignes que nous donnons à notre police municipale qui assure une présence forte sur le terrain pour sensibiliser et dissuader. Mais elle sanctionne aussi quand cela est nécessaire. Et je reste intransigeant, comme je l'ai toujours été, lorsqu'on me sollicite pour un passe-droit. L'exemplarité est une règle absolue pour un élu.

C'est à ce prix que la vie reste douce dans notre ville, dans laquelle, d'un point de vue collectif, nous ne manquons désormais de rien : ni des équipements publics de qualité, qu'il s'agisse des écoles, des lieux de cultures, ou des salles sportives, ni des animations tout au long de l'année, ni des dispositifs d'appui solidaires à ceux qui sont dans le besoin, et surtout pas de la vie associative foisonnante, dans tous les domaines, pour tous les goûts et toutes les générations.

Je forme le vœu que chacun de vous puisse en profiter pleinement, durant cet été, que je vous souhaite ensoleillé et serein.

Jo Spiegel



La 2ème édition des Rencontres de l'Interrogation Démocratique a permis d'aborder les différents aspects de la démocratie de Fraternité avec Audrey Pulvar, Anne Murat, Olivier Chapelle, Éléna Lasida et Jean-Claude Mensh.

Démocratie Conseil municipal

Kingersheim Magazine revient sur quelques-uns des dossiers examinés par les élus lors de la séance du 22 mai 2019.

LES RENCONTRES DE L'INTERROGATION DÉMOCRATIQUE : UNE 2ÈME ÉDITION RÉUSSIE

Les élus ont été amenés à valider le versement d'une subvention de 500 euros à l'association AfricanPattern qui développe une démarche écologique en Afrique, en compensation de la conférence de son ambassadrice Audrey Pulvar, qui n'a pas souhaité être rémunérée pour son intervention lors de la 2^{ème} édition des Rencontres de l'Interrogation Démocratique (RID) qui se sont déroulées à Kingersheim durant le premier semestre 2019 ; l'occasion d'en dresser le bilan : ces Rencontres ont proposé plusieurs temps publics pour échanger et partager autour de la démocratie de fraternité. Ce fut le cas lors des conférences du philosophe Abdennour Bidar le 1er mars et de la journaliste et ancienne présidente de la Fondation de la Nature et l'Homme, Audrey Pulvar le 26 avril, et lors de deux demi-journées participatives les 10 et 11 mai. « *C'était important que l'on puisse réfléchir sur cette dimension-là car je suis un militant d'un concept qui n'est pas "bisounours". Il faut être capable de mettre sur la table des désaccords, des conflits, d'en sortir pour mieux construire les accords ensuite* » a déclaré le Maire.

835 personnes ont assisté aux deux conférences ; 150 personnes étaient présentes aux journées participatives des 10 et 11 mai ; l'événement a rassemblé près de 83 communes françaises différentes.



TRANQUILLITÉ PUBLIQUE : RENFORCEMENT DU DISPOSITIF DURANT L'ÉTÉ

Tout au long de l'année, la surveillance des espaces et équipements publics est assurée par la police municipale et les agents de surveillance de la voie publique (ASVP), en lien avec la police nationale. Les élus ont validé le recrutement temporaire de deux agents de tranquillité publique pour renforcer le dispositif de surveillance mis en place dans la commune durant la période estivale. Ces deux agents de tranquillité publique (ATP) vacataires interviennent depuis le 15 juin jusqu'au 15 septembre sur le ban communal dans le cadre d'une mission exclusivement dédiée à la surveillance des espaces verts publics, notamment du park des Gravières où la surveillance nocturne est renforcée jusqu'à 3 heures. Par ailleurs, les cinq policiers municipaux élargissent leurs horaires durant l'été en assurant une présence sur le terrain jusqu'à 23h, voire 1h du matin deux fois par semaine.

Il est rappelé que les ASVP sont désormais dotés d'un pouvoir de verbalisation pour toutes les infractions de stationnement ainsi que pour les incivilités telles que les déjections canines et les déchets laissés ou jetés sur la voie publique.

LES BONS RÉFLEXES POUR PASSER DES « VACANCES TRANQUILLES »

En été, il est prudent d'observer quelques règles de sécurité :

- Vérifier que les fenêtres et portes de votre habitation sont bien verrouillées avant le départ.
- Ne pas laisser en évidence les objets de valeur.

Si possible, faire appel à une personne de l'entourage pour venir régulièrement ouvrir et fermer les volets, relever le courrier et allumer de temps en temps les lampes en soirée.

A défaut, il est possible de recourir à des minuteurs connectables sur une prise de courant pour programmer l'allumage et l'extinction des appareils électriques.

La police municipale renforce ses rondes en été sur demande dans le cadre de l'opération « vacances tranquilles ».

En cas de cambriolage malgré toutes ces précautions, ne rien toucher et prévenir immédiatement la police.

Renseignements : police municipale, 03 89 62 56 74 / 06 76 87 41 36



Le CCK est venu à la rencontre des élèves pour leur parler du handicap.

Du côté des écoles Des projets éducatifs et fédérateurs

Durant l'année scolaire, les écoles de la commune multiplient les projets éducatifs, petits ou grands, pour aider les enfants à mieux comprendre le monde qui les entoure. Kingersheim Magazine vous en présente quelques morceaux choisis.

HANDICAP, DES PAROLES AUX ACTES

A l'école de la Strueth, l'implication du Cyclo-club dans la promotion du handisport, (lire article p 16) a fait l'objet d'une jolie séquence de sensibilisation initiée par Gilles Baum auprès des classes de CM1 et CM2. L'enseignant a invité en mai dernier, cinq pilotes de tandem formés à l'accompagnement des sorties cyclo-touristiques avec des personnes malvoyantes à venir passer la matinée avec les élèves de l'établissement pour leur présenter leur démarche.

A cette occasion, une séance de découverte et d'initiation au tandem animée par les cyclistes a permis de les sensibiliser aux enjeux de l'accès au sport pour tous. Rien de tel qu'une mise en situation en effet ! Ce sont donc les yeux bandés que les jeunes participants sont montés à l'arrière du tandem au moment des démonstrations pratiques. Un bon moyen de leur faire comprendre et mesurer la difficulté de faire un sport pour une personne atteinte d'une déficience visuelle. Le témoignage de Jean-Marc Meistermann, un malvoyant venu accompagné de Flocon, son chien-guide, pour leur parler de son histoire, ainsi que les explications de Roger Frey, responsable de la section tandem du CCK ont également été très instructifs. Depuis, les écoliers se sont transformés en parfaits ambassadeurs auprès de leurs camarades mais aussi de leur entourage familial pour promouvoir une place encore plus grande dans le sport pour les personnes touchées par un handicap.



DE L'ŒUF À LA POULE

A l'école maternelle du Village des Enfants, les élèves se sont investis dans un projet original avec l'expérience de l'élevage de poussins, de l'œuf à l'éclosion.

A la fin du mois d'avril, ils ont reçu 20 œufs de poules provenant de 3 espèces différentes.

Il leur a été d'abord demandé de casser tout simplement les œufs pour vérifier leur contenu : œuf fécond ou non. Puis, les œufs féconds ont été placés sous couveuse pour 21 jours. Durant cette attente, les enseignantes, calendrier à l'appui, ont pu réaliser auprès d'eux un travail pédagogique portant notamment sur « le temps qui passe » pour leur apprendre à compter les jours mais aussi à être patients. Une patience qui a fini par payer puisque le matin du 20 mai, une belle surprise les attendait avec 2 poussins sortis de leur œuf, les autres ne tardant pas à suivre. Pas moins de treize naissances à fêter !

Les trous dans les coquilles, le bec qui bouge, ils ont pu tout voir et... entendre. En effet, en tendant l'oreille d'un peu plus près, certains ont été les témoins privilégiés des « toc toc toc » annonçant l'arrivée des poussins dans le monde. A peine sortis de l'œuf, ils ont été placés dans une éleveuse avec lampe

chauffante. Depuis, la couvée fait l'objet d'une surveillance « accrue » et journalière de la part des enfants (perte du diamant, apparition des plumes, prise de poids...).

Si aujourd'hui encore, personne ne sait dire si ces poussins se transformeront en poules ou en coqs, tout le monde, enfants, enseignantes mais aussi parents, veillent au grain pour s'assurer que les poussins grandissent bien. D'ailleurs, vacances scolaires obligent, chacun d'entre eux a trouvé pension dans une famille adoptive durant l'été !



PREMIERS PAS DANS LA CITOYENNETÉ

Dans la classe de CE2 de Madame Metz, à l'école de la Strueth, c'est le thème de la démocratie qui a occupé les esprits durant l'année scolaire. En effet, les élèves ont participé à l'édition 2019 de

l'Aventure citoyenne organisée tous les ans par Thémis, une association mulhousienne qui milite pour l'accès au droit des enfants et des jeunes. Lors d'une réunion de restitution qui a eu lieu le 7 juin dernier, ils ont présenté le fruit de leur réflexion à Dominique Jorand, conseillère municipale déléguée à l'enfance.



Un Camp Climat pour agir contre le dérèglement climatique.

Transition Énergétique

Face à l'urgence climatique, le « Camp Climat » d'Alternatiba

Du 31 juillet au 11 août, le Camp Climat, organisé par Alternatiba, les Amis de la Terre et Action non-violente COP21 (ANV-COP21), avec le soutien de la Ville, rassemblera dans la commune près d'un millier de personnes mobilisées autour d'un même objectif : la lutte contre le dérèglement climatique.

Les catastrophes climatiques se multiplient, les records de température tombent régulièrement. Face à l'urgence, la marge de manœuvre est de plus en plus réduite. La transformation de nos modes de production et de consommation s'impose. Mais pour cela, la construction d'un mouvement de masse et populaire est nécessaire.

AU PROGRAMME

Des formations divisées en pôles thématiques

Quelques exemples :
 « Coordonner une action non-violente de A à Z » mais aussi des ateliers de « media training » ou de prise de parole en public.
 Ces formations sont dispensées par les organisateurs du Camp Climat avec l'aide des nombreux formateurs et formatrices issues d'associations et organisations invitées : Greenpeace, Résistance à l'Agression Publicitaire, le Réseau Action Climat, Youth For Climate France ou encore Act Up (inscription préalable nécessaire).

Des temps ouverts au public

Des conférences et des tables rondes ainsi que des concerts et des ateliers de détente tout au long du Camp Climat.

Le programme complet sur le site internet : <https://campclimat.eu/>



Ces derniers mois, on assiste à de nouvelles dynamiques : marches massives pour le Climat ou grèves des lycéens et étudiants.
 L'enjeu du réchauffement climatique demande que ces actions se multiplient. Le Camp Climat répond pleinement à cet objectif : former en masse et permettre que chaque territoire, chaque individu, puissent disposer des outils nécessaires pour construire des sociétés « soutenables ».

Le Camp Climat constitue donc une opportunité pour chacun de se former à de nouvelles

techniques, de réfléchir à des stratégies, de découvrir de nouveaux projets, dans ce mouvement pour la justice climatique, tout le monde a sa place.

Venez avec vos Cigognes !
 Pensez à vous munir de "Cigognes", la monnaie locale complémentaire du Sud-Alsace qui est la seule acceptée sur le Camp.
Et Kingersheim dans tout ça ?
 La Ville de Kingersheim accueille le Camp Climat en mettant à disposition de nombreuses infrastructures : Cosec, Hangar, salle polyvalente, le Créa, Maison de la Citoyenneté, terrain pour planter les tentes ainsi que le collège pour les espaces extérieurs.



La forêt du Nonnenbruch est classée en forêt de protection.

Transition Énergétique

La forêt, un patrimoine à sauver

Notre ville a la chance de disposer sur son ban communal de la forêt du Nonnenbruch, un véritable poumon vert, classé en forêt de protection depuis 2004. Les risques sur le maintien de son état boisé, sa capacité à accueillir la faune sauvage et son rôle convivial en tant que forêt et lieu de promenade ouvert à tous les habitants pèsent de plus en plus. Si notre forêt est menacée par le dérèglement climatique, force est de constater qu'il n'est pas la seule source de dégradation. En effet, la forêt souffre aussi des incivilités et il appartient à chaque citoyen d'être attentif à cet environnement vert précieux et de le respecter afin que les générations futures continuent à en profiter. L'Office National des Forêts (ONF) et les agents de la Ville oeuvrent quotidiennement pour maintenir sa biodiversité et assurer sa régénération. Kingersheim Magazine a interviewé Pierre Roldos, garde-forestier à l'Unité territoriale de la Thur, pour mieux comprendre la situation.

Kingersheim Magazine : Comment vont la faune et la flore forestières ?

Pierre Roldos : L'ensemble des arbres de nos forêts subissent de forts stress hydriques depuis ces quatre dernières années. On observe une défoliation et une perte de vitalité des arbres. Pour l'instant, les érables planes (platanes), les tilleuls et l'alisier torminal résistent. Les arbustes sont aussi très impactés à la fin de ce printemps. Le taux d'humidité se réduit et cela provoque un dessèchement des sols. Les insectes sont moins actifs et la transformation de la matière organique en « humus » est diminuée. Le nombre de chevreuils affaiblis par le stress hydrique de l'année 2018 augmente tout comme les cheptels de sangliers. L'ensemble des oiseaux sont aussi impactés par ces manques d'eau répétitifs. On peut donc faire le constat d'un vie naturelle mise à rude épreuve en 2019 !

KM : Quelles sont les espèces qui sont condamnées à disparaître ?

PR : Je ne sais pas quelles espèces sont vraiment condamnées à ce stade mais en 40 ans, j'ai pu constater la diminution de

certains animaux dans le milieu forestier et dans les lisières forestières ou agricoles comme le lièvre, le lapin de garenne, le faisan, le chardonneret, le pinson des arbres, la mésange à longue queue, le verdier, le gros bec ou encore l'écureuil, l'hermine, le putois et même le renard.

KM : Quelle est la politique de repeuplement ou d'adaptation de l'ONF ?

PR : Pour l'instant, nous sommes en cours de réflexion avec l'ensemble de nos personnels de terrains et spécialistes ainsi qu'avec les acteurs des études techniques et scientifiques de recherches dans les différents centres d'activités environnementaux et d'Etat. Nous devons aller vers une vraie corrélation pour le patrimoine forestier français et planétaire. Jusqu'à ce jour, nous intervenons en priorité sur la sécurisation des peuplements forestiers pour le public, les habitations et les routes dans les forêts suburbaines.

KM : Et vos relations avec la Ville ?

PR : Je veux souligner le rôle majeur du maire de Kingersheim Jo Spiegel qui dans les années 1990 a mis en place le

Conseil cantonal de l'environnement et a participé sans hésiter, avec les collectivités du Bassin Potassique, au classement du Nonnenbruch en forêt de protection par l'arrêté du 25 mai 2004. Il a toujours été réaliste et avant-gardiste.

Promener mon chien sans laisse dans la forêt, est-ce une bonne idée ?

Détacher son chien lors d'une promenade en forêt peut être tentant mais ce geste en apparence anodin n'est pas sans conséquence, particulièrement au printemps.

En effet, c'est la période précise où débutent la mise-bas des mammifères et la nidification des oiseaux. Les chiens pourraient leur être nuisibles. En règle générale, ils doivent impérativement rester sous la surveillance de leur maître et ne pas s'éloigner à plus de 100 mètres. La réglementation se durcit du 15 avril au 30 juin en imposant aux propriétaires de tenir leurs animaux en laisse en dehors des allées forestières.

Les contrevenants encourront une amende pouvant aller jusqu'à 750 euros.



Actualités

Sortir : les bons plans de l'été dans l'agglomération

A la recherche d'une idée de sortie sympa pour profiter des beaux jours ? Lancez-vous à la découverte de la région mulhousienne. Durant l'été, celle-ci se transforme en un formidable terrain de loisirs, de culture et de détente.

SE DÉPAYSER

Au Parc zoologique et botanique de Mulhouse

1er site touristique du Haut-Rhin et 3ème d'Alsace, avec son immense parc animalier et ses 6 somptueux jardins thématiques, il offre un cadre naturel et exceptionnel à ses visiteurs.

De nouveaux pensionnaires du zoo :

Le zoo de Mulhouse a été sélectionné pour être le 4ème parc français à héberger l'okapi, une espèce en voie de disparition et proche parent de la girafe.

Parc zoologique et botanique

Tél. : 03 69 77 65 65

www.zoo-mulhouse.com

SE BAIENER

Au plan d'eau de Reiningue

A deux pas de Kingersheim, le lieu encourage les plaisirs de la baignade mais aussi des activités de navigation et de pêche.

Baignade surveillée du 14 juin au 2 septembre de 11h à 19h.

Parking gratuit, espace pique-nique, douches, toilettes accessibles à tous.

Un marché des arts vivants et des musiques du monde

Du 18 juillet au 21 juillet, le plan d'eau de Reiningue proposera une programmation cosmopolite mettant à l'honneur des artistes internationaux mais aussi un Village des Cultures du Monde représentatif de la diversité des

associations de l'agglomération. Une belle occasion de découvrir mille et une facettes de la gastronomie, de la culture et de l'artisanat.

À la piscine

De nombreuses piscines se partagent le territoire pour offrir aux adeptes de la natation sportive et de la détente en plein air le choix le plus large possible. Les piscines de l'agglomération mulhousienne proposent différentes animations sportives adaptées à la condition physique et aux motivations des personnes (horaires d'ouverture des piscines sur le site de l'aggl.).

SE DÉTENDRE

Au parc du Petit Prince

A Ungersheim, le lieu présenté comme le premier parc aérien au monde propose un ensemble d'attractions et d'animations s'inspirant de l'œuvre de Saint-Exupéry.

SE CULTIVER

À la Cité de l'automobile

Le musée automobile de Mulhouse abrite la plus importante collection de voitures du monde. Plus de 500 véhicules dont la célèbre collection Schlumpf y sont exposés.

À la Cité du train

De la première locomotive au TGV, le musée dresse une fresque de l'histoire du chemin de fer en Europe. En voiture Simone ! Les week-ends, montez à bord de trains légendaires avec de drôles de guides !

À la Cité EDF-Electropolis

Le site occupe la place de capitale européenne des musées scientifiques, techniques et industriels consacré à la découverte majeure de l'électricité.

À l'Ecomusée

A Ungersheim, le musée de plein air ouvre les portes d'un cadre enchanteur à la découverte des villages alsaciens d'antan.

À la Grange à Bécanes

A Bantzenheim, un musée vivant et original, installé dans une grange réhabilitée de 750 m2, invite à vivre l'histoire de la moto. Des véhicules anciens aux marques les plus mythiques et prestigieuses y sont présentés.

A la découverte de la Potasse

L'association Groupe Rodolphe propose une découverte originale du patrimoine minier lors d'une immersion dans le carreau Rodolphe pour tout connaître de son fonctionnement, ses installations, ses chevalements et ses machines datant de 1912 à 2003. Une offre touristique croisant culture et émotion à ne pas manquer !

Renseignements : 06 27 70 63 43 - www.carreau-rodolphe.com

Retrouvez les informations complètes sur ces sites, les adresses et les horaires d'ouverture sur le site de m2A : www.mulhouse-alsace.fr

En période de canicule, **il y a des risques pour ma santé, quels sont les signaux d'alerte?**

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, **appelez le 15.**

À partir de 60 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).



Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Fièvre > 38°C



Vertiges / Nausées



Propos incohérents

En période de canicule, **quels sont les bons gestes?**

ATTENTION

Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte, j'ai un bébé ou je suis une personne âgée. Si je prends des médicaments : je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.



JE BOIS RÉGULIÈREMENT DE L'EAU



Je mouille mon corps et je me ventile



Je mange en quantité suffisante



J'évite les efforts physiques



Je ne bois pas d'alcool



Je maintiens ma maison au frais : je ferme les volets le jour



Je donne et je prends des nouvelles de mes proches

Actualités
Plan canicule

Depuis l'été 2003, l'Etat a mis en place un plan de gestion de la canicule pour venir au secours des personnes les plus vulnérables lors des périodes de fortes chaleurs.

COMMENT ÇA MARCHE

Ce dispositif s'applique aux personnes handicapées ou de plus de 65 ans vivant seules ou isolées familialement, géographiquement et affectivement : les personnes présentant des difficultés d'ordre sensoriel ou moteur ou ayant du mal à se déplacer seules, les personnes relevant de l'intervention de soins infirmiers ou d'une hospitalisation à domicile ou encore habitant un logement inadapté, insalubre, mal ventilé ou présentant un défaut d'accessibilité.

L'inscription sur le registre n'est pas systématique, mais elle peut être faite à tout moment de l'année par l'intéressé, son représentant légal ou un tiers. La mairie invite donc les personnes concernées à se faire connaître du lundi au vendredi auprès de la mairie. Le service solidarités prendra note de leurs coordonnées et du nom de la personne à prévenir en cas d'urgence. La famille, les voisins, les amis, le médecin traitant, le centre communal d'action sociale (CCAS) ou le service de soins à domicile sont également conviés à désigner, au service, les personnes qui méritent d'être recensées.

En cas de déclenchement du plan départemental d'alerte et d'urgence, les personnes vulnérables de la commune seront toutes contactées afin de vérifier leur besoin de soutien, de visite ou de secours. Ces informations confidentielles ne seront utilisées que dans le cadre du plan canicule. Les personnes inscrites bénéficient d'un droit de consultation et de rectification des données les concernant.

Renseignements : service solidarités, 03 89 57 04 10

LE PLAN CANICULE NATIONAL COMPORTE 4 NIVEAUX D'ALERTE

Niveau 1, « de veille saisonnière »

Activé du 1er juin au 31 août, il correspond à une veille climatique et sanitaire. Les services concernés (au niveau national, départemental et communal) s'assurent du fonctionnement optimal de l'ensemble des dispositifs (surveillance, alerte et réaction, repérage des personnes vulnérables...).

Niveau 2, « avertissement chaleur »

Il répond au passage en jaune de la carte de vigilance météorologique. Si la situation le justifie, il permet la mise en œuvre de mesures graduées et la préparation à une montée en charge des mesures de gestion par les Agences Régionales de Santé (ARS)

Niveau 3, « alerte canicule »

Il répond au passage en orange sur la carte de vigilance météorologique. Sur les recommandations du ministre de la Santé, le Préfet décide de l'activation de ce niveau d'alerte dans son département et des actions à mener en fonction de la situation. Il déclenche les plans bleu (maisons de retraite), blanc (hôpitaux), rouge (sécurité civile et pompiers) et vermeil (personnes âgées isolées).

Niveau 4, « de mobilisation maximale »

Il répond au passage au rouge sur la carte de vigilance météorologique. Il est déclenché au niveau national par le Premier ministre sur avis du ministre chargé de la santé et du ministre chargé de l'intérieur, en cas de canicule intense et étendue sur une large partie du territoire associée à des phénomènes dépassant le champ sanitaire (sécheresse, approvisionnement en eau potable, saturation des hôpitaux ou des pompes funèbres, panne d'électricité, feux de forêts, nécessité d'aménagement du temps de travail ou d'arrêt de certaines activités...).



Actualités

Transports urbains : Un nouveau réseau de bus à compter de la rentrée

Le service public de transport de m2A évolue pour mieux répondre aux besoins de mobilité des usagers de l'agglomération mulhousienne. Ainsi, après la mise en service de la ligne 4 qui a permis d'étoffer la desserte sur Kingersheim, Soléa redéploie un nouveau réseau qui sera opérationnel dès le 2 septembre.

Le réseau de bus Soléa accueille l'entrée en fonction de 13 lignes, contre 16 actuellement à partir de la rentrée prochaine.



L'objectif pour m2A et Soléa est de s'adapter aux évolutions du territoire tout en répondant aux besoins générés par les nouveaux rythmes de vie des voyageurs. Ce nouveau réseau impliquera notamment de nouveaux itinéraires de bus, le déploiement de services inédits et le renforcement du transport à la demande. Un vaste dispositif de communication est déployé jusqu'au mois de septembre pour permettre à chaque habitant de l'agglomération mulhousienne d'apprivoiser ces changements significatifs avant leur mise en service effective.

A Kingersheim, un stand d'information animé par deux agents Soléa, au marché paysan organisé chaque mercredi par l'association éco-citoyenne Les Sheds a été l'occasion de présenter ce nouveau réseau et d'en expliquer le fonctionnement. Cette intervention extérieure qui a eu lieu le 26 juin dernier a permis d'échanger directement avec les habitants de Kingersheim et de leur donner les informations utiles.

Les deux agences commerciales Soléa situées au centre Porte Jeune et au quartier de la Gare tout comme le standard « Allô Soléa » au 03 89 66 77 77 restent à la disposition des habitants pour tout complément d'information.

UNE INFORMATION SUR MESURE

Afin d'informer les habitants des communes de m2A des changements à venir sans créer de confusion avec le réseau actuel, Soléa a lancé un site Internet éphémère entièrement consacré aux évolutions du réseau de la rentrée. Témoignages, documents à télécharger en avant-première et planning des événements extérieurs sont autant de supports et moyens d'information mis à disposition du public sur :

www.soleacabouge.com.

BON PLAN

Faites venir l'information jusqu'à vous en vous inscrivant à la newsletter dédiée de Soléa !

En savoir plus sur le trafic actuel, les calculs d'itinéraires, les formules d'abonnements et les horaires d'été sur le site principal www.solea.info.



UNE SEULE APPLI POUR TOUS VOS DÉPLACEMENTS !

Pour se déplacer en toute facilité, le compte Mobilité de m2A vous permet d'accéder, sans engagement à tous les modes de déplacements de l'agglomération mulhousienne aux meilleurs tarifs grâce à une inscription unique.

En savoir plus : www.comptemobilite.fr

EN ROUTE POUR UNE CIRCULATION PACIFIÉE

En 2018, la Ville organisait les Rencontres En Quartiers (REQ) pour se mettre à l'écoute des habitants et recueillir leur avis sur le cadre de vie dans la commune. Bien des sujets ont été mis en débat à cette occasion. Au total, neuf thématiques générales ont été placées au cœur des préoccupations des Kingersheimois. Elles ont toutes été traitées et analysées par les services municipaux selon leur spécificité.

Parmi elles, la sécurité routière s'est largement distinguée en apparaissant comme une préoccupation majeure pour les habitants (35 % des doléances exprimées). **Fort de ce constat, la municipalité a décidé d'agir en lançant le 24 janvier dernier la démarche « En route pour une circulation pacifiée ».** Ouverte à tous les habitants, elle a invité à réfléchir ensemble aux solutions possibles pour améliorer la sécurité routière dans les rues de Kingersheim.

Ainsi, du 29 mars au 7 juin 2019, les dix quartiers de la commune ont été visités les uns après les autres par une équipe pluridisciplinaire composée de Laurent Riche et Michel Chéray, adjoints au Maire, de Christophe Gissinger, chef de la police municipale, de Jean-Michel Rimbart, directeur des services techniques et de Sabrina Belkercha, chargée de mission démocratie participative. Ces réunions de terrains, au contact direct des habitants, ont permis de visualiser et d'identifier les problématiques spécifiques à chaque quartier : vitesse excessive, problèmes de stationnement, défaut des infrastructures routières, manque de visibilité de la signalétique...

Il en ressort aujourd'hui un plan d'actions adapté à chaque quartier de la commune : sensibilisation accrue de la population, aménagement de zones 30, réorganisation du stationnement, renforcement de la signalétique ou encore mise en place de coussins berlinois. Certains aménagements seront faits à titre expérimental. Toutes ces propositions ont été construites avec les habitants lors des déambulations.

Kingersheim Magazine a réalisé ce dossier spécial de 4 pages détachables afin de vous en faire une restitution d'ensemble et de vous informer sur les actions qui ont été (ou vont être) engagées par la Ville pour renforcer la sécurité routière dans la commune.



Les adjoints Laurent Riche et Michel Chéray sont allés à la rencontre des habitants du 27 mars au 7 juin 2019.

LES PREMIERS ENGAGEMENTS PRIS

- Maintenir les actions de prévention particulièrement celles en direction des jeunes kingersheimois
- Compléter les dispositifs de dissuasion déjà existants
- Appliquer la sanction chaque fois que cela est nécessaire
- Apporter des réponses concrètes aux demandes exprimées lors des 10 Rencontres En Quartiers sur la sécurité routière
- Co-construire des actions spécifiques avec les habitants



Face à la problématique de la vitesse excessive dans les rues qui a été régulièrement soulevée lors des déambulations dans les quartiers, la généralisation de la zone 30 est apparue comme une mesure adaptée.

Ainsi, la vitesse sera désormais limitée à 30 km/h dans l'ensemble de la ville sauf dans les rues de Guebwiller, Debussy, Richwiller et sur le faubourg de Mulhouse. La circulation sur ces quatre routes transversales reste limitée à 50 km/h mais un dispositif de prévention et de dissuasion renforcé sera mis en place pour inciter les automobilistes à redoubler de prudence.

Les opérations de marquage au sol et de pose de panneaux ont été réalisées dans les rues jusque-là non concernées par cette nouvelle limitation de vitesse. Par ailleurs, les rues déjà en « zone 30 » ont fait l'objet d'un contrôle de signalétique de la part des agents des services techniques de la Ville et d'améliorations quand cela était nécessaire.



Dix quartiers, une seule démarche

Ces déambulations dans les quartiers ont offert aux habitants une occasion de pouvoir échanger et débattre entre eux sur l'état de la sécurité routière dans leur rue, leur quartier et plus globalement leur ville. Ils ont pu confronter leur avis sur le sujet mais aussi faire des propositions, trouver des solutions techniques réalistes et réalisables. Il a également été convenu d'expérimenter sur une période déterminée avant de mettre en œuvre définitivement certains aménagements. Parfois même, ils ont appris à se rendre à l'évidence quand la solution « miracle » n'existait pas. Au-delà, ils ont pu alerter les services techniques sur certains dysfonctionnements dans l'aménagement de la voirie communale. **Au bout du compte, ils sont arrivés à construire le meilleur des compromis pour leur quartier, en bénéficiant de l'expertise technique de la Ville.**

QUELQUES EXEMPLES DE CE QUI A ÉTÉ DÉCIDÉ AVEC LES HABITANTS :

- Généralisation de la zone 30 avec repositionnement de certains panneaux de signalisation dans les quartiers déjà concernés par cette limitation de vitesse, accompagnée d'une campagne d'information (en cours).



- Campagne de sensibilisation sur la priorité à laisser aux piétons sur les trottoirs de la commune à mettre en place (en septembre).

- Organisation du stationnement dans le quartier du Vert Village, la rue de Colmar et la place de Belfort.
- Pose de ralentisseurs dans la rue du Lys et la rue du Ballon.
- Mise en place d'un sens de circulation pour dissuader les véhicules venant de Wittenheim de traverser le quartier de la Croix-Marie.
- Changements de priorité aux carrefours « accidentogènes » dans la rue du Vieil Armand.
- Mise en place d'un panneau « Stop » pour « casser » la vitesse dans certaines rues à fort flux de circulation comme la rue de Richwiller.
- Mise en place sur une période de 10 jours de câbles de comptage dans plusieurs rues de la commune pour dénombrer par tranches horaires le nombre de véhicules et les vitesses de passage (lire article page 14).
- Marquage au sol de nouveaux passages piétons dans la rue de Pfastatt et rue du Noyer.

Cette liste d'exemples n'est pas exhaustive. Les riverains ayant participé aux déambulations reçoivent un compte-rendu complet de ces rencontres, qui sont également disponibles en ligne sur le site internet de la Ville.

LE CALENDRIER PRÉVU

Comme cela a été précisé durant les déambulations, il ne sera pas possible de tout mettre en œuvre immédiatement.

Sur le budget 2019 (en cours) :

- De premières actions sont déjà réalisées depuis le mois de mai.
- Un programme d'actions est engagé pour une mise en œuvre de cet été à la fin 2019.

Sur le budget 2020 (qui sera voté en décembre) :

- Les derniers aménagements à réaliser et les aménagements définitifs suite aux expérimentations.

Dans certains cas, les propositions d'aménagement faites par les habitants peuvent changer le fonctionnement de la circulation ou du stationnement dans une rue ou un quartier. Ainsi, pour recueillir l'avis de tous les riverains (y compris ceux n'ayant pas pu participer lors de la déambulation), une consultation pourra être réalisée auprès de tous !

Stationnement, le bon sens avant tout !



Le stationnement intempestif reste souvent un sujet de discordance entre riverains dans tous les quartiers. Il peut aller jusqu'à empoisonner le quotidien et nuire aux bonnes relations de voisinage. Mais il suffit parfois de faire preuve d'un peu de bon sens pour s'épargner bien des désagréments.

En effet, le trottoir est un espace réservé prioritairement aux piétons. Il est fortement recommandé de ne pas y stationner et cela est d'autant plus vrai quand les rues sont suffisamment larges pour permettre à toutes les voitures de se garer comme c'est le cas dans la rue de Paris, la rue du Stade, la rue du Dahlia, la rue de l'Entente, la rue des Gravières, la rue de Sausheim, la rue du Château, la rue Roedlen par exemple.

BON À SAVOIR

En matière de stationnement, la réglementation n'impose pas une distance précise pour le passage des piétons sur un trottoir où les véhicules sont autorisés à stationner sous motif que la rue est étroite. Le constat d'un stationnement gênant ou non est laissé à l'appréciation de l'agent verbalisateur officiant au titre de la police municipale ou de la police nationale. Les deux forces de l'ordre ont les « pleins pouvoirs » pour verbaliser tout stationnement obstruant totalement le passage des piétons (montant de l'amende 135 euros).

Lorsque des places de stationnements sont matérialisées au sol, tout stationnement en dehors de ces marquages peut être verbalisé (montant de l'amende 35 euros).

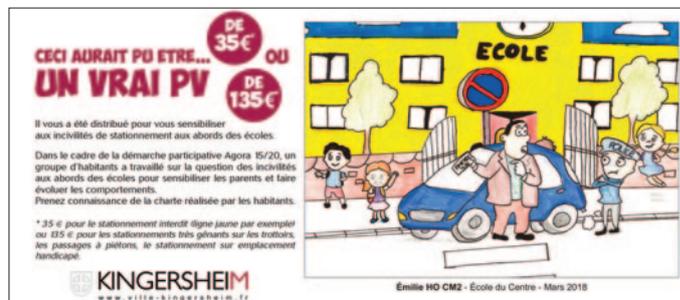
Quelques règles d'usage à respecter

- Privilégier le stationnement de son (ses) véhicule(s) dans le garage, la cour intérieure de sa maison, le parking de la copropriété.
- Laisser impérativement libre une sortie de propriété / garage.
- Ne pas stationner au bord d'une intersection ou dans un virage.

Le saviez-vous ?

Pendant plusieurs mois, un groupe de travail formé par des habitants, des élus et des agents de la mairie a réfléchi aux moyens de sensibiliser les usagers aux incivilités de stationnement aux abords des écoles.

De nombreuses actions ont été mises en place comme une « Charte du parent conducteur responsable » ou dans un esprit plus ludique un concours de dessin. Une distribution de faux PV illustrés par les dessins des élèves gagnants a été organisée dans ce cadre.



En ville, avec ou sans ma voiture ?

Plus il y a de véhicules en circulation, plus le sentiment de vitesse et d'insécurité est renforcé chez les habitants. Or, le tout-voiture n'est pas forcément indispensable notamment lorsqu'il s'agit d'effectuer des trajets courts dans Kingersheim. La marche à pied ou le vélo peuvent constituer une alternative. En effet, efficaces pour lutter contre la pollution de l'air, idéale pour se maintenir en forme, ces deux solutions multiplient les avantages comme par exemple le plaisir de partager un moment privilégié avec son enfant en l'emmenant à l'école. Le Conseil participatif développe un plan d'actions pour encourager et faciliter l'usage du vélo à Kingersheim (lire page 14).



En ville, avec ou sans ma voiture ?

Plus il y a de véhicules en circulation, plus le sentiment de vitesse et d'insécurité est renforcé chez les habitants. Or, le tout-voiture n'est pas forcément indispensable notamment lorsqu'il s'agit d'effectuer des trajets courts dans Kingersheim. La marche à pied ou le vélo peuvent constituer une alternative. En effet, efficaces pour lutter contre la pollution de l'air, idéale pour se maintenir en forme, ces deux solutions multiplient les avantages comme par exemple le

plaisir de partager un moment privilégié avec son enfant en l'emmenant à l'école. Le Conseil participatif développe un plan d'actions pour encourager et faciliter l'usage du vélo à Kingersheim (lire page 14).

Stop à la vitesse dans les rues !

La vitesse excessive est un fléau. Notre police municipale agit au quotidien pour y remédier. Grâce à une politique de prévention, de dissuasion et de répression, elle développe tout un arsenal de moyens, de mesures et d'actions pour faire respecter la vitesse dans les rues de la commune. Elle cherche avant tout à inculquer des comportements plus responsables de la part de l'ensemble des usagers de l'espace public. En matière de sécurité routière, c'est la meilleure chance d'y arriver. Or, lors des contrôles de vitesse, on s'aperçoit souvent que les habitants se plaignant de la vitesse excessive sont à l'origine eux-mêmes d'une infraction au Code de la route.

Des comptages sont régulièrement effectués pour quantifier le flux moyen de circulation dans une rue. On observe que les dépassements de vitesse ne sont pas forcément importants en nombre (ils se situent dans une moyenne de 10 à 15 % maximum sur une période de comptage) et qu'ils se produisent généralement à des moments où la circulation est moins dense (le soir, le week-end ou pendant les vacances scolaires...). La Ville s'appuie sur les données statistiques obtenues par le biais de ces comptages pour prendre les mesures d'aménagements adaptées et identifier les points de contrôle de vitesse à prioriser.



Renforcement des contrôles de vitesse

La police municipale a fait l'acquisition d'un nouveau cinémomètre (jumelle radar) pour renforcer le dispositif de contrôle de vitesse dans la commune. Toutefois, il est important de relever qu'au-delà d'un quart d'heure de présence, les policiers sont repérés par les automobilistes et ces contrôles deviennent « improductifs ». Dans les rues non concernées par la généralisation de la zone 30 et où la vitesse reste limitée à 50 km/h, les contrôles seront accentués.

Quid du radar fixe ?

Des habitants ont demandé l'installation de radars de contrôle de vitesse fixes comme sur les routes. Il faut savoir que cette mesure relève de la compétence de l'état qui décide de l'implantation de ces dispositifs.



Retrouvez toutes les informations sur la démarche

« En route pour une circulation pacifiée » sur le site de la Ville : www.ville-kingsheim.fr

Quand les habitants s'en mêlent



A Kingsheim, dès lors qu'un projet d'intérêt général est en jeu, les habitants sont associés à la réflexion et à la décision aux côtés des élus de la municipalité, des techniciens de la mairie et des experts associatifs ou publics. Le plus souvent, un Conseil participatif se met en place pour mener à bien ce travail. Actuellement, deux d'entre eux ont pour rôle de travailler sur des thématiques contribuant à réduire le sentiment d'insécurité routière des habitants.

Quelle place pour le vélo dans la ville ?

La Ville mise sur un travail participatif et collectif pour créer une dynamique favorisant la pratique du vélo dans la commune. Ainsi, depuis le début de l'année, un « plan vélo » est lancé dans le cadre d'un Conseil participatif principalement formé par des citoyens, des élus et des experts bénévoles. Les associations comme le Cyclo club, les Sheds, le Créa, le FALA, Potocyclettes mais aussi la police municipale, les écoles, le collège Emile Zola ou encore le pôle mobilités de m2A, autant de partenaires mobilisés autour de ce travail.

Quelle solution pour la rue de Pfastatt ?

Lors des Rencontres En Quartiers, les habitants ont pu exprimer leurs doléances sur les conditions de circulation dans la rue de Pfastatt. A la lumière de ce constat, un Conseil participatif travaille actuellement à un aménagement de la rue favorisant une meilleure « cohabitation » entre ses différents usagers : **piétons, cyclistes et automobilistes.**

Au bout de trois réunions de travail, une proposition d'aménagement a été faite. Elle a été présentée au Conseil municipal du 4 juillet et sera mise en place à la prochaine rentrée à titre expérimental d'abord. Si les résultats sont probants, les travaux d'aménagements définitifs seront réalisés par la suite. La question de la rénovation des conduites du réseau d'eau situées dans cette zone sera prise en compte pour éviter d'intervenir sur la voirie ultérieurement.

Pensez-y

Vous voulez signaler un problème de circulation, de stationnement ou encore demander une intervention pour une raison liée à une infraction routière dans votre quartier, contactez la police municipale ou écrivez directement à la mairie.

Renseignements :

Police municipale, 03 89 62 56 74 / 06 76 87 41 36
Mairie, place de la Libération, BP 80074, 68262 Kingsheim
Adresse mail : circulation.pacifiee@kingsheim.fr



LA MÉDIATHÈQUE !

Horaires d'été : durant la période estivale, la médiathèque sera exceptionnellement ouverte de 9h à 13h le mardi, jeudi et vendredi, de 14h à 17h le mercredi, de 9h à 13h, de 9h à 12h le samedi.
Pour joindre la Médiathèque, 03 89 50 80 96



NOUVEAUTÉ : UNE PERMANENCE NUMÉRIQUE À LA MÉDIATHÈQUE !

Envie d'explorer les secrets du numérique ? De mieux connaître les ressources culturelles en ligne de la médiathèque ? D'apprivoiser votre smartphone ? De créer un blog ? De vous initier aux outils informatiques ? De résoudre vos difficultés ? D'être accompagné dans vos démarches dématérialisées ?

C'est aujourd'hui possible et c'est totalement gratuit*. En effet, la Ville de Kingersheim prend le virage du numérique sur les chapeaux de roue à la médiathèque. Rendez-vous tous les lundis, de 17h à 20h** : France Kubler, référent numérique, vous y attend et tâchera de répondre à vos questions et envies, sous forme de rendez-vous personnalisé ou d'animations/formations en groupes.

* Sous réserve d'un abonnement à la médiathèque, gratuit pour les Kingersheimois.

** Pas de possibilité d'emprunt ce jour.



LE CLIN D'ŒIL DE LA MÉDIATHÈQUE

Les amateurs inconditionnels de blues (et ils sont nombreux) sont invités à profiter du nouvel abonnement de la médiathèque à la revue Blues magazine. Avec son petit format, ce trimestriel propose aussi des tablatures et des chroniques sur les dernières sélections DVD et CD. Du boogie, du blues-rock, du delta blues ou du blues contemporain, découvrez une revue sur un genre musical varié, en continuelle évolution. Le numéro en cours est à consulter sur place et les archives pourront bientôt être empruntées.



ARRÊTEZ-VOUS À LA KABINE À LIVRES !

Installée dans l'une des allées du park des Gravières, la K'abine à livres est une ancienne cabine téléphonique réhabilitée par des designers et artistes de l'association mulhousienne Motoco ; Chacun peut y accéder librement pour emprunter ou déposer un livre. Idéal pour favoriser le lien et le partage entre les habitants, ce lieu citoyen met à disposition de tous un rayonnage de livres et magazines régulièrement passé en revue et vérifié par l'équipe de la médiathèque. C'est gratuit et simple comme une promenade au park des Gravières !



KINGERSHEIM, LAURÉATE DU TROPHÉE DE LA PAIX ÉCONOMIQUE

La Ville est récompensée pour son action en faveur de la qualité de vie au travail des agents de mairie. Le Prix de la Paix économique lui a effectivement été décerné lors des Trophées de la Paix économique qui se sont déroulés le 14 mai dernier à Grenoble. L'événement organisé par Grenoble Ecole Management met à l'honneur les projets des entreprises publiques et privées axés sur le bien-être au travail pour valoriser les initiatives de politiques managériales plus humanistes.

A la mairie de Kingersheim, Franck Plüss, responsable du service culture et événements, exerce par ailleurs une mission dédiée au développement de cette dimension de bien-être au travail. A ce titre, il propose aux agents municipaux volontaires de bénéficier, durant leur temps de travail, d'un cycle de formation à la méditation de pleine conscience (8 séances). « La méditation aide à se reconnecter à son intériorité et à

devenir plus bienveillant envers soi-même. C'est une première étape pour tisser des liens apaisés avec les collègues, les usagers et l'entourage » explique-t-il.

Sur le même registre, un fonds documentaire composé d'une trentaine de livres sur la méditation, l'intelligence émotionnelle et la psychologie positive a également été mis en place. Disponible à la médiathèque, il est ouvert à tous les habitants.



PENSEZ À VÉRIFIER VOTRE CARTE D'ÉLECTEUR ET VOTRE BUREAU DE VOTE

Suite à la mise en place du Répertoire Electoral Unique (REU) en janvier géré par l'INSEE, la mairie a rencontré, comme d'autres communes, différents problèmes en lien avec les inscriptions des électeurs sur ce fichier. Afin d'y remédier, le service élections demande à toutes les personnes domiciliées dans la commune qui n'ont pas reçu leurs cartes électorales cette année, de bien vouloir prendre contact avec le service afin de vérifier leur situation électorale.

Renseignements : service élections, 03 89 57 83 75

MARCHÉ AUX PUCES



Le Créa, en partenariat avec la Ville, organise son grand marché aux puces le **dimanche 1er septembre 2019** dans le cadre de la Fête des rues.

Les inscriptions sont ouvertes de juin à août à l'accueil du Créa (fermé du 5 au 16 août).

Conditions d'inscriptions

- tarif de 13 € (emplacement de 4 mètres)
- caution : 20 € par emplacement - chèque libellé à l'ordre du Créa
- se munir de sa pièce d'identité (carte d'identité, permis de conduire, passeport) et de la carte grise du véhicule utilisé du marché aux puces

Renseignements : Créa, 03 89 57 30 57

A LA RECHERCHE DE PILOTES BÉNÉVOLES ET DE PARTENAIRES BIENVEILLANTS



Fortement engagé dans la lutte contre la discrimination dans le sport, le Cyclo-club de la commune a ouvert depuis quelques années une section tandem proposant des sorties cyclo touristiques spécialement adaptées pour les personnes touchées par un handicap visuel. Le but est de leur permettre de pratiquer un sport au même titre que les valides. Le club accueille toute personne intéressée et volontaire pour devenir pilote, copilote ou accompagnant dans le cadre de ces sorties. Une formation est assurée par le biais du plan de formation du Comité Départemental de la FSGT du Haut Rhin.

Tout le long de l'année, Roger Frey, à l'initiative de l'ouverture de cette section tandem, multiplie les actions de sensibilisation au handicap visuel pour rallier le plus grand nombre à la cause du sport pour tous (écoles, lycées, manifestations sportives et culturelles...). Le développement de cette action passe impérativement par l'acquisition d'équipements complémentaires, de tandems pour enfants et à assistance électrique pour satisfaire encore plus de personnes atteintes d'une déficience visuelle. Les partenaires disposés à soutenir la démarche du Cyclo Club de Kingersheim sont les bienvenus.

Renseignements : Roger Frey, 06 64 98 69 79



CARTE PASS'TEMPS

m2A propose aux personnes de 65 ans et plus la possibilité d'accéder, à un tarif avantageux, à de nombreuses offres de loisirs et de culture. Pour cela, il faut être titulaire de la carte Pass'Temps. Gratuite, personnelle, elle est à retirer à la mairie. Une pièce d'identité, un justificatif de domicile de moins d'un an et une photo d'identité vous seront demandés.

Avec cette carte, les Kingersheimois bénéficient également d'une entrée gratuite aux manifestations « Journées d'octobre » et « Folie Flore » organisées chaque année au parc des expositions à Mulhouse.

Renseignements : service solidarités, 03 89 57 04 10



RECEVEZ TOUTE L'INFO DE VOTRE VILLE PAR SMS

La Ville offre un service gratuit et accessible à tous les Kingersheimois souhaitant recevoir des informations utiles relatives à l'actualité de leur commune : fêtes populaires, événements sportifs, réunions publiques, travaux dans la ville... Si vous souhaitez en bénéficier, il suffit de remplir et

de retourner le carton d'inscription à retirer à l'accueil de la mairie ou directement en ligne sur le site internet de la Ville.



AU BOULOT, J'Y VAIS À VÉLO

La Ville a participé pour la première fois au défi « Au boulot, j'y vais à vélo » lancé chaque année par la communauté d'agglomération mulhousienne.

Du 3 au 16 juin, ils ont donc été une vingtaine parmi le personnel communal à relever le challenge invitant les salariés des entreprises publiques et privées à remplacer la voiture par le vélo pour venir au travail.

Fondus de vélo ou pas, les agents municipaux ont souhaité soutenir cette action visant à encourager les déplacements doux pour réduire la pollution de l'air. Entre 9 à 280 km parcourus par participant, l'effort a été plus ou moins important. Au total, ce sont plus de 1 375 km parcourus affichés au compteur de la mairie de Kingersheim pour l'édition 2019. Objectif : faire mieux en 2020 !

Ce nombre de kilomètres sera converti en une subvention qui sera versée à l'association Théo2 « Ton Handicap Ensemble On l'oublie » intervenant auprès de personnes en situation de handicap moteur mental et/ou sensoriel.



DEUX NOUVELLES CEINTURES NOIRES

La saison se termine bien pour le club de karaté de Kingersheim avec deux passations de grade réussies pour Philippe Boesch, vice-président, qui a obtenu la ceinture noire 3ème dan et Franck Jasquez, la ceinture noire 1ère dan. Une performance saluée par Noël Bernard, président depuis 4 ans et toujours prêt à faire la promotion de la pratique du karaté dont il prône les vertus. « *L'art martial repose sur une philosophie où le respect de l'autre et des lieux où nous trouvons est fondamental. Il permet de corriger au quotidien notre comportement face à l'agression sous toute ses formes. Nous respectons notre commune. Sans elle nous ne pourrions pas créer la dynamique qui nous fait avancer humblement* » déclare-t-il.

Le programme d'activités de la prochaine rentrée du club s'adresse aussi bien aux enfants qu'aux personnes âgées.

Renseignements : Noël Bernard, 06 85 78 95 69



LA POSTE PASSE EN HORAIRES D'ÉTÉ

A compter du 5 août jusqu'au 27 août, le bureau de La Poste modifiera ses horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et le samedi de 9h à 12h. Les services de La Poste

et de la Banque Postale sont également accessibles en ligne : www.laposte.fr, www.labanquepostale.fr



FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS

Tous les jours de l'année, les salariés et bénévoles des refuges de la Fondation 30 millions d'Amis, association reconnue d'utilité publique, se dévouent pour des milliers d'animaux abandonnés. Avec votre don, ils pourront continuer à leur venir en aide dans les meilleures conditions d'accueil possibles. **En savoir plus** : 30millionsdamis.fr

STOP AUX MOUSTIQUES !

Savez-vous qu'une simple habitation (maison et jardin qui l'entoure) regorge d'endroits où l'eau peut s'accumuler et stagner et qui deviennent alors des gîtes où se développent les larves de moustiques ? Empêcher

l'eau de stagner est certainement le moyen le plus efficace et le plus écologique de lutter contre la prolifération de cet insecte invasif et d'éviter de subir ses nuisances comme celles du « moustique tigre ». Pour vous permettre d'agir avant d'être piqué, le Conseil départemental et la Brigade Verte ont édité une plaquette d'information et de conseils dans une version téléchargeable.

En savoir plus : operationmoustiques@wanadoo.fr / www.brigade-verte.fr/demoustication

Bon à savoir : Contre les nuisibles, faites une place aux hirondelles !

L'hirondelle, le martinet et la chauve-souris sont des prédateurs naturels : une chauve-souris peut ingurgiter jusqu'à 2 000 moustiques par nuit, une hirondelle à peu près autant en journée ! Les nichoirs à hirondelles et les abris pour chauves-souris peuvent constituer une solution efficace pour se débarrasser des moustiques tout en contribuant à préserver ces espèces protégées. Pensez-y !

VOUS RECHERCHEZ UN MOYEN DE GARDE ?

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) est une solution. C'est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents et des assistantes maternelles.

Les parents et futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils, des informations, la liste des assistantes maternelles et de l'aide pour les démarches administratives.

Renseignements : Christelle Lassaoui,
christelle.lassaoui@mulhouse-alsace.fr
06 46 10 41 41 89

**SE FORMER AVEC L'UNIVERSITÉ POPULAIRE DU RHIN**

Chaque année, l'Université Populaire propose un large choix d'activités diverses et variées (langues, développement personnel, loisirs, cuisine, sortie). L'antenne du Bassin Potassique propose directement

à Kingersheim des sessions d'anglais et d'allemand ainsi que des cours de Hatha Yoga et Qi Gong.

Retrouvez le programme complet et inscrivez-vous en ligne sur www.universitepopulaire.fr ou sur place à l'accueil à Mulhouse au 13 rue des Franciscains.

RIEN NE SE JETTE, TOUT SE RÉCUPÈRE !

Le Conseil Communal de la Vie Associative (CCVA) organisera une nouvelle édition du Marché de Noël les 29, 30 novembre et 1er décembre.

Dans le cadre de cet événement dédié à la thématique du recyclage, Il récupère :

Des vélos anciens, entiers ou en pièces détachés, des roues de vélo, des photos et affiches autour du thème du vélo récentes ou anciennes.

Si vous possédez des objets de ce type et que vous ne savez pas quoi en faire, vous pouvez les déposer au Centre de Ressources Associatif (CRA) situé 2 place de la Réunion.

Les horaires d'ouverture sont les suivants : **lundis, mercredis et jeudis de 14h à 18h** (attention, fermé du 29 juillet au 16 août inclus).

Donner un coup de main à la décoration

Participez au premier atelier de confection qui aura lieu **le samedi 14 septembre de 9h à 12h (puis tous les samedis)**. Pas besoin de s'inscrire, il suffit de venir au CRA et d'y rester autant de temps que vous voulez.

Exposer au marché de Noël

Artisans et artistes, spécialisés dans le recyclage, intéressés pour tenir un stand à ce marché de Noël qui aura lieu au Hangar peuvent encore déposer leur candidature accompagnée d'une photo de vos créations avant le 20 août (dans la limite des places disponibles). Emplacement en intérieur et gratuit.

À la recherche de mécènes

Si votre entreprise souhaite soutenir cette manifestation - qui a attiré plus de 6 000 visiteurs l'année dernière - par des dons en matériel ou autre, vous pouvez contacter Serge Muller, responsable de la commission sponsors du CCVA : sergemuller10@yahoo.fr, 06 70 87 49 29

Renseignements : 03 89 57 06 66
ccvaking@kingersheim.fr

Retour sur la Journée Citoyenne

Le samedi 9 juin dernier, les habitants volontaires ont donné bénévolement de leur temps en faveur de la préservation et de l'embellissement du cadre de vie lors de la 8ème édition de la Journée Citoyenne. Entre divers petits travaux d'entretien, de rénovation des bâtiments et des espaces verts publics mais aussi un barbecue géant servi dans le Poumon vert, la solidarité et la convivialité ont une nouvelle fois été placées au cœur de l'événement.



Les élus sont allés sur les différents chantiers pour y rencontrer les bénévoles. Ici, un chantier broyage des végétaux sur le chemin du Poumon vert situé face au Park des Gravières.



Les jeunes migrants hébergés dans l'hôtel social du Kaligone ont également voulu apporter leur part en prêtant main forte à un chantier de mise en place de copeaux sur l'aire du Bramont.



Les habitants impliqués dans le « Plan vélo » de Kingersheim ont participé à des travaux de marquage au sol pour faciliter l'usage du vélo dans la ville.



Durant l'après-midi, la manifestation K'rtiers d'été organisée au Park des Gravières a régalé les enfants d'un beau programme d'animations.



Comme de coutume, la Journée Citoyenne s'est terminée dans la bonne humeur autour d'un barbecue convivial organisé avec le concours du CCK et FCK.



Tous les participants se sont rassemblés au Hangar pour la traditionnelle photo-souvenir !



Le jeudi 16 mai, une visite du Moulin de Stockersohn a été l'occasion de découvrir les secrets de fabrication de l'huile pour les seniors de la commune.



Le dimanche 19 mai, la grande finale de la 2ème édition du Concours international de Trombone a eu lieu au Hangar en présence du célèbre compositeur Vladimir Cosma.



Le jeudi 13 mai, les élèves de CM2 ont reçu leur « permis vélo » dans le cadre d'une action de prévention routière menée chaque année par la police municipale.



Le vendredi 7 juin, un Troc'Plantes organisé au collège Emile Zola a permis de mettre en valeur l'engagement des collégiens en faveur de l'environnement.



Le samedi 15 juin, ateliers, spectacles, expositions et concerts ont marqué la célébration des 30 ans du Créa lors d'une grande fête anniversaire ouverte à tous.



Le vendredi 21 juin, les artistes de la scène musicale locale ont été à l'affiche de la Fête de la musique qui a attiré les habitants dans les rues du centre historique et ses alentours.

Agenda



Du lundi 8 juillet au vendredi 30 août au Village des Enfants **ANIMATIONS VACANCES**

C'est parti pour les animations jeunesse de l'été ! Les animateurs du Créa prennent les commandes de l'Accueil de loisirs des vacances d'été. A cette occasion, une avalanche d'activités ludiques et sportives déferlera en direction des enfants de 3 à 12 ans et des adolescents de 12 à 18 ans.

Semaine associative

Du 16 au 18 juillet, les enfants et les jeunes accueillis durant ces accueils de loisirs pourront s'initier à de nombreuses activités proposées par les associations locales de la Ville : le tennis, le basket, les échecs, les ornithologues, l'aïkido, le volley, le SFT, le football et l'école de Musique.

Programme à consulter sur le site www.crea-kingsheim.com
Renseignements : Créa, 03 89 57 30 57



Mardi 27 août à partir de 18h à l'arrière du bâtiment du Créa

SOIRÉE SOUS LES ÉTOILES

Une nouvelle édition de la manifestation estivale « Demain sous les étoiles » organisée par la médiathèque, les Sheds et le Créa aura lieu le mardi 27 août à partir de 18h au potager situé à l'arrière

du bâtiment du Créa. A cette occasion, un film documentaire sera projeté dès la tombée de la nuit (vers 21h30). En première partie de cette soirée originale et conviviale, diverses animations seront proposées dont un concert mais aussi des ateliers culturels et ludiques pour enfants animés par le Créa et la médiathèque.

Et pour mettre encore plus de convivialité et de partage entre les participants, des barbecues seront mis à disposition des personnes souhaitant pique-niquer sur le site. N'hésitez pas à venir avec vos saucisses que vous pourrez faire griller sur place !

Y aller : 27 rue de Hirschau à Kingsheim
Renseignements : Médiathèque, 03 89 50 80 96

Judi 29 août à 20h30 aux Sheds **FESTIVAL DE TROMBONE D'ALSACE**



A l'occasion de la nouvelle édition du festival de Trombone d'Alsace, les Sheds accueilleront Swing Bones le jeudi 29 août à

20h30. Venez découvrir une formation de trombonistes née de l'initiative du musicien Olivier Lachurie. Son répertoire swing et ses riffs écrasants invitent à danser jusqu'au bout de la nuit !
Entrée libre, plateau

Possibilité de restauration sur place en réservant au 06 35 37 99 31 avant le vendredi 23 août.

En savoir plus : www.tromboneacademie.fr

Y aller : 2 a rue d'Illzach à Kingsheim

Renseignements : Les Sheds, 03 89 51 15 03, www.les-sheds.com

Dimanche 1er septembre de 8h à 18h

FÊTE DES RUES



Le premier temps fort de la rentrée à Kingsheim aura lieu le dimanche 1er septembre de 8h à 18h. Il proposera un grand marché aux puces ainsi que de nombreuses animations sportives, ludiques, culturelles et musicales. Cette manifestation inscrite dans le cadre de la charte des éco-manifestations d'Alsace veille à respecter des critères de développement durable. Aussi, le public est une nouvelle fois encouragé à faire un geste pour la planète en choisissant le vélo pour venir (parkings aménagés pour les vélos).

Restauration centralisée avec proposition de menus bio

Y aller : Centre historique de Kingsheim

Renseignements : Service culture et événements 03 89 51 32 10, Créa 03 89 57 30 57



Samedi 7 septembre de 10h à 13h au Créa

MATINÉE D'INFORMATION

Comme chaque année, le Créa organise une matinée d'information ouverte au public pour présenter son programme d'activités 2019/2020 dans les domaines de l'art, de la culture et des loisirs.

Les intervenants apporteront tous les renseignements et conseils utiles pour aider les personnes intéressées à faire le meilleur choix..

Renseignements : Créa, 03 89 57 30 57

Kingersheim, une ville qui rassemble

L'urbanisme, un sujet complexe mais décisif pour votre quotidien.

Tous les sujets sont importants quand on est en responsabilité à la tête d'une ville.

Parmi eux, l'urbanisme, qui modifie notre cadre de vie en profondeur, est sans doute le plus mal connu. Il implique beaucoup de réglementation, demande de la patience, et surtout une vision politique et équilibrée de ce qu'est la ville et de ce qu'elle doit devenir, à moyen et long terme.

Réussir l'urbanisme, c'est prendre en compte la population aujourd'hui, et ce qu'elle deviendra demain. C'est aussi anticiper les évolutions, pour construire là où il faut des écoles, pour prévoir des places de parking mais aussi pour protéger de la destruction les zones naturelles.

Notre équipe en a fait une préoccupation majeure. En difficulté à la fin du 20^{ème} siècle à cause d'une croissance mal maîtrisée, Kingersheim a trouvé un développement harmonieux entre ses quartiers, ses équipements publics, son centre-ville et les secteurs dévolus à l'activité économique, dans le cadre du Plan d'Occupation des Sols approuvé à l'unanimité au Conseil municipal en 1997.

Tout cela a nécessité un travail de fourmi, souvent dans l'ombre, et la mise en place de règles quelquefois contraignantes, mais qui portent leurs fruits lorsqu'on se promène dans la ville.

Chaque quartier a trouvé sa place dans la ville, tout en conservant son originalité. Grâce à un dialogue constant avec les aménageurs, nous avons pu exiger qu'ils veillent à prévoir les espaces verts et de jeux en instituant qu'un tiers de la surface de notre commune reste classée en zone naturelle ou agricole. Le travail considérable qui a été mené pour préserver, embellir et rendre accessible à nos concitoyens le secteur de la promenade verte offre aujourd'hui à notre commune un poumon vert qui a peu d'égal dans les villes de l'agglomération à proximité des espaces du Park des Gravières.

Lorsqu'on a comme ambition de modifier en profondeur le cadre de vie des habitants, il va de soi qu'il faut le faire avec eux. La démarche participative que nous avons engagée en 2013 pour l'adoption du nouveau PLU, le Plan local d'urbanisme, est exemplaire. Ce sont les Kingersheimois eux-mêmes, dans leur diversité et leur passion pour leur ville, qui, certains par le biais d'un tirage au sort, ont accepté de jouer le jeu du temps long (l'élaboration et l'adoption du PLU a duré 4 ans). Ils se sont formés pour comprendre, ont travaillé intensément, associant toutes les expertises techniques, réglementaires, d'usage, mais aussi toutes les convictions qui font et feront de KINGERSHEIM un espace respectueux de l'environnement. In fine, ils ont formulé leurs propositions au Conseil municipal, qui les a adoptées.

Et parce que nous ne négocions pas cette dimension participative, nous n'hésitons pas, comme cela a été par exemple le cas pour la friche Ameco, à rejeter le projet d'un promoteur qui ne respectait pas les orientations fixées par le Conseil Participatif. **Nous préférons toujours nous donner le temps nécessaire, même si cela peut paraître long, pour aboutir au meilleur projet pour la ville, ses habitants et les riverains.**

Daniel LEGGERI et Laurent RICHE, avec le groupe municipal
« Kingersheim, une ville qui rassemble »

Kingersheim Nouvelle Ère

Une dernière tribune... Pour la route !

Nous nous adressons à vous pour la dernière fois sous la forme d'une tribune pour ce mandat 2014-2020, ceci en raison de la loi, qui impose une fin de publication des supports de communication communaux dans la **période pré-électorale qui se présente** et qui doit offrir une égalité de moyens à l'ensemble des groupes qui se présenteront à votre suffrage. C'est bien là, par expérience, **le seul moment où l'on peut évoquer une égalité** dans le cadre des règles et moyens de la représentation politique dans notre commune.

Vous avez pu obtenir durant ces dernières années et par le biais de nos tribunes, un ensemble d'informations relatives au fonctionnement de la ville de Kingersheim comme de ses représentants. **Nous avons voulu vous rendre attentif** tant aux réalités qu'aux conséquences des différentes décisions durant ce mandat, tout en nous appuyant sur les éléments qui nous paraissent essentiel à **la vision la plus claire et la plus impartiale possible.** Cet exercice pourrait s'avérer bien plus évident avec un partage d'informations reçues, **sincère et le plus complet possible... Mais ça, jusque-là, c'est de l'utopie !**

L'effort d'analyse sur la foi des éléments parfois spartiates en notre possession, nous aura permis de faire la démonstration de choix parfois inadaptés aux réalités économiques, sociales ou de simple bon sens, comme lors de la dernière décision de travaux sur notre réseau d'eau potable, polluée, et donc non distribuable en l'état.

Une décision budgétaire lourde d'investissement, en vue de l'installation d'une centrale de traitement d'eau au cœur de nos espaces vert, nous apparaissait être prise dans **une hâte sans cohérence avec l'enjeu, tant du point de vue du coût global du projet, que du prochain transfert de la compétence eau potable au sein de la communauté d'agglomération M2A.** Nous avons donc fait savoir avec insistance, tant en commission, qu'au sein du Conseil Municipal notre position à ce sujet.

Au vu de la décision finale de raccordement de notre réseau sur le réseau d'eau de la ville de Mulhouse **sans nouvelle concertation,** nous avons peut-être réveillé **une réflexion plus approfondie** de la part du groupe majoritaire ? Souhaitons, que celle-ci soit calculée au plus juste. **Cela reste à découvrir !**

Autant de domaines, pour lesquels nous sommes attachés à travailler avec réflexion et compétence, dans l'intérêt des habitants. C'est bien-là l'idée que nous nous faisons de la responsabilité politique comme du rapport privilégié qui nous lie aux citoyens de la commune.

Pour terminer notre propos, **nous tenons enfin à vous remercier pour le soutien maintes fois formulé au fil de nos tribunes et au gré de nos rencontres,** montrant par là-même **votre attachement à une information libre et parfois contradictoire au message officiel.**

Nous sommes collectivement honorés de pouvoir œuvrer au quotidien, à notre humble niveau, au présent comme au futur de notre ville.

Philippe Maupin et le Groupe KINGERSHEIM NOUVELLE ÈRE
Contactez-nous sur : kingersheimnouvelleere@hotmail.fr

Infos pratiques

Vous voulez en savoir plus sur l'actualité de votre ville, retrouvez directement sur votre mobile l'agenda à jour en flashant ce QR code.



MAIRIE

Place de la Libération
BP 80074,
68262 Kingersheim cedex
Tél. 03 89 57 04 00

Accueil du public,
bâtiment A
du lundi au vendredi
8h-12h et 13h30-16h30

Service état-civil
et élections
Tél. 03 89 57 04 00

Service Épanouissement des valeurs et
pratiques démocratiques
Tél. 03 89 57 04 06

Service seniors
Tél. 03 89 57 04 10

Service solidarités
Tél. 03 89 57 04 11

Service enfance et sport
Tél. 03 89 57 04 08

Services techniques
Tél. 03 89 57 04 02

Service écologie urbaine
Tél. 03 89 57 04 03

Service eau
Tél. 03 89 57 04 41

Service culture
et événements
Tél. 03 89 51 32 10

Service
ressources humaines
Tél. 03 89 57 04 16

Service finances et gestion
Tél. 03 89 57 04 12

Service informatique
et téléphonie
Tél. 03 89 57 04 15

Cabinet du Maire
Tél. 03 89 57 04 04

Secrétariat général
Tél. 03 89 57 04 09

Allô Technique
Pour tous les dépannages sur
les équipements de la ville
Tél. 03 89 57 04 02

ORDURES MÉNAGÈRES

Déchets ménagers
Collecte sélective des déchets :

Pour les maisons particulières

- Le lundi pour la poubelle bleue
- Le lundi d'avril à novembre pour la poubelle verte
- Le mercredi pour les sacs plastiques transparents (tous les 15 jours)

Pour les immeubles collectifs

- Le lundi pour le bac brun
- Le mercredi pour le bac jaune
- Le jeudi, 2ème tournée pour le bac brun dans les grands ensembles collectifs (Châtaigniers, Debussy, Béarn, Château et Florival)

Déchetteries

- rue de la Griotte à Kingersheim
Tél. 03 89 52 91 23

- rue d'Illzach à Wittenheim
Tél. 03 89 52 91 22

Horaires

- Du lundi au vendredi
De 9h à 11h30 et de 14h à 18h
- Le samedi
En continu de 9h à 18h

Collecte sélective des déchets
Renseignements à m2A
du lundi au vendredi de 8h45 à 11h30 et
de 14h15 à 17h
Tél. 08 00 31 81 22 (numéro vert)

Ramassage des ordures encombrantes
Six fois par an pour les personnes de plus
de 70 ans, les veuves, et les personnes han-
dicapées
Tél. 03 89 57 04 10

LOISIRS

CRÉA (centre de rencontre, d'échange et
d'animation)
27, rue de Hirschau
Tél. 03 89 57 30 57
Fax 03 89 57 44 41

Médiathèque municipale
Au Créa, 27 rue de Hirschau
Tél. 03 89 50 80 96

Espace Tival
Salle de spectacle
et de conférence
Place de la Réunion
Tél. 03 89 51 32 13

Les Sheds
2A rue d'Illzach
03 89 51 15 03
info@les-sheds.com
www.les-sheds.com

URGENCE

Police municipale
2, place de la Réunion
Du lundi au vendredi
8h-12h et 14h-17h
Tél. 03 89 62 56 74
Fax 03 89 57 47 35
Portable 06 76 87 41 36

Police nationale
24, rue d'Ensisheim à Wittenheim
Tél. 03 89 62 51 00

Secours
Police 17 - SAMU 15
SOS Enfants maltraités 119
SOS Violence 0801 555 500
SOS Amitié 03 89 33 44 00

Pompiers
Centre de secours 18

Edf-Gdf (dépannage 24h/24h)
09 72 67 50 68

Hébergement d'urgence
Tél. 115

SANTE - EMPLOI

Sémaphore Mulhouse Haute Alsace
44, rue de Kingersheim
à Wittenheim
Ouvert le lundi, mercredi et vendredi de 9h
à 12h, le mardi de 14h à 17h et le jeudi de
9h à 12h et de 14h à 17h
Tél. 03 89 62 51 20

Drogue (associations et
organismes de lutte contre la drogue)

- Le Cap 03 89 33 17 99
- Argile 03 89 59 87 60
- Centre Méthadone 03 89 33 17 99
- Drogue Infos services 08 00 23 13 13
(numéro vert 24h/24h)

La liste des services médicaux est consul-
table sur le site de la Ville.

CITOYEN

Permanences du conciliateur de justice
M. Eric Dehling
Sur rendez-vous
Tél. 03 89 57 04 00

Dimanche 1er septembre

Fête des Rues

UNE MANIFESTATION ÉCORESPONSABLE

Marché aux puces
Buvette et petite restauration

08H
18H

